

## Charte Vieillir en bonne santé au travail Sécurité - Santé

Les employeurs et les salariés des entreprises fluviales s'engagent conjointement à promouvoir et à maintenir un environnement de travail sûr et sain.



Cette charte définit les engagements mutuels pour assurer la sécurité et la santé de tous dans le secteur fluvial.

S'engager

## Engagements de l'Employeur



### Évaluation des risques

Procéder régulièrement à l'évaluation des risques notamment spécifiques au milieu fluvial et mettre à jour le document unique



#### Qualification et habiliations

Assurer une formation continue des salariés sur les risques et les mesures de prévention appropriées au secteur fluvial

#### Plan de formation





## Des protections individuelles adaptées aux tâches

Fournir et maintenir en bon état tous les équipements de protection individuelle nécessaires à la sécurité en milieu fluvial



#### Matériels et équipements aux normes

Veiller à l'entretien régulier des équipements et des matériels de protections collectives, des machines, des bateaux de travail, de lieux de travail pour garantir une sécurité optimale

#### Vérifications périodiques





### Préparer la gestion de crise

Établir et communiquer clairement les procédures d'urgence spécifiques au fluvial

Procédures d'urgence

Santé au travail

Mettre en place des mesures pour prévenir les risques psychosociaux et maladies professionnelles particulièrement liés aux conditions du travail fluvial

Détection



## Engagement du salarié



## Respect des consignes

Suivre scrupuleusement les consignes de sécurité spécifiques au fluvial

#### CONSIGNES



## Utilisation des équipements

Utiliser correctement les équipements de protection individuelle fournis





## Vigilance

Rester attentif aux conditions de travail et signaler tout danger potentiel

#### **SIGNALER**



#### Formation

Participer activement aux formations de sécurité proposées par l'employeur

#### COMPETENCES



#### Communication

Informer immédiatement la hiérarchie de toute situation présentant un danger pour la sécurité ou la santé

PREVENIR



#### Penser collectif

Veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues ou des clients

MUTUELLEMENT



#### Faire un PAS

En cas d'accident : Prévenir - Alerter-Secourir

AGIR



## Participer au progrès

Je partage mes compétences et mes idées de progrès

PREVENTER

## **Engagements Communs**



#### Culture de sécurité

Promouvoir ensemble une culture de la sécurité au sein du fluvial



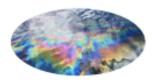
#### Amélioration continue

Participer à l'identification des axes d'amélioration en matière de sécurité et de santé



## Retour d'expériences

Contribuer au partage des expériences et des bonnes pratiques en matière de sécurité fluviale.



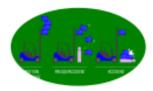
#### Respect de l'environnement

S'engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement fluvial et lutter contre les pollutions d'hydrocarbures



#### Bien-être au travail

Œuvrer conjointement pour créer un environnement de travail positif et bienveillant



## Analyser les presqu'accidents

Un accident évité, et la prochaine fois le danger sera écarté

Par la signature de cette charte, employeurs et salariés s'engagent à respecter ces principes et à collaborer activement pour garantir la sécurité et la santé de tous dans le secteur fluvial :

	L'employeur
En date du :	
Signature	
	Le salarié
En date du :	
Signature	

# Employeur et employé s'engage

Par la signature de cette charte, employeurs et salariés s'engagent à respecter ces principes et à collaborer activement pour garantir la sécurité et la santé de tous dans le secteur fluvial :

	L'employeur
En date du :	
Signature	
	Le salarié
En date du :	
Signature	



Charte proposée par Boat Valley - décembre 2024

Frédéric POTHIN

VERSION 1

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.